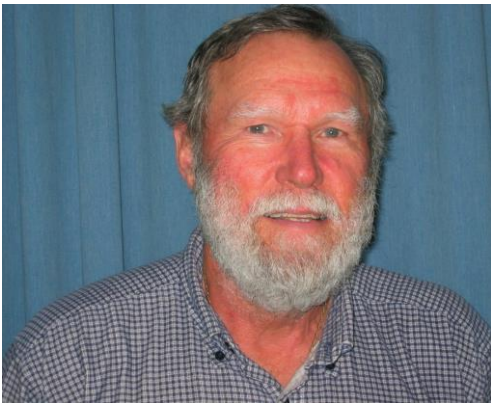


# Le Petit Cervois

Journal de l'Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf



2007-2008



# Mot du Président

Cette année je vous écris soulagé par le fait que nos lacs ne se trouvent pas parmi les 151 lacs au Québec touchés par les algues bleu-vert. Mais la menace continue et nous avons pu constater les effets dévastateurs chez nos voisins moins chanceux. Quand j'ai voyagé dans la région de Saint-Donat, j'ai été peiné de voir tant d'affiches « À Vendre ». Fini le rêve de la belle vie au lac. Hélas, pour ces propriétaires, ils obtiendront moins pour la valeur de leur petit coin de paradis à cause de l'arrivée des fleurs d'eau. Alors, faisons tout en notre pouvoir pour empêcher que ces événements nous frappent.

Que pouvons-nous faire? La réponse à cette question est positive car la seule façon d'empêcher les effets de la cyanobactérie est d'empêcher son arrivée. La cyanobactérie est strictement causée par l'intervention des humains à cause de leur ignorance et/ou de leur négligence. Chacun d'entre nous doit prendre ses responsabilités au sérieux comme propriétaire. Nous devons faire vidanger nos fosses septiques selon la loi, c.-à-d. à tous les deux ans pour les résidents permanents et à tous les quatre ans pour ceux qui sont saisonniers. Il ne faut pas oublier de remettre une copie de son reçu à la municipalité.

Ensuite, nous devons prendre des actions pour renaturaliser nos rives à l'état naturel. Une nouvelle réglementation de notre municipalité nous accorde trois ans pour planter des arbres et des arbustes qui empêcheront l'érosion et les substances nocives de se rendre jusqu'à l'eau. Les phosphates sont des substances nocives qui ne sont pas éliminés par nos fosses septiques. Une variété de plantes et d'arbustes est disponible aux pépinières dans la région.

Aussi, nous devons utiliser des nettoyants et des détergents qui ne contiennent pas de phosphate. Il est assez facile de trouver des shampoings, des détergents pour laver la vaisselle à la main, des produits pour laver les vitres et des nettoyants à salle de bain sans phosphate mais il est plus difficile de trouver des détergents pour le lave-vaisselle. Je suis heureux de vous informer que la boutique L'ESSENTIELLE située au premier étage du Centre McLaren à Mont-Laurier offrent des produits sans phosphate. De plus, IGA et la pharmacie Jean Coutu offrent la gamme de produits « Lemieux » qui sera bientôt disponible à notre épicerie à Lac-du-Cerf.

Naturellement, il va sans dire que nous nous abstenons d'utiliser des engrais, pesticides et herbicides sur notre terrain.

Si nous suivons toutes ces mesures préventives, je crois que nous aurons la chance d'éviter l'arrivée de la cyanobactérie dans nos lacs pour l'année prochaine.

Voici les autres membres du conseil d'administration de votre Association : Jacqueline Wood (présidente-adjointe), Renée Léonard-Long, Marguerite Hayes, Clyde Walker, Robert Scantland

et Pierre Raïche (trésorier). Johanne Voizard Denis agit comme secrétaire. Ce petit nombre de bénévoles, élus par vous à notre assemblée annuelle en juillet travaillent fort pour vous. Voici quelques-uns des points sur lesquels nous travaillons :

[RSV Lacs](#) : un rapport détaillé est inclus dans ce journal.

[Vente de plants](#) : En mai, quarante de nos membres ont acheté des arbustes pour renaturaliser leurs rives.

[Inventaire des rives](#) : L'inventaire a été complété cette année sur le Petit Lac. Nous ferons l'analyse du Grand Lac en 2008. Cela nous donnera des données pour comparer l'évolution dans cinq ans.

[Corvée de myriophylle à épis](#) : La corvée de myriophylle a été concentrée dans la Baie Valiquette le 18 août. Nous étions ravis de constater qu'il y en avait moins cette année à cet endroit. Merci aux membres de l'Association, aux résidents et visiteurs pour les mesures entreprises pour régler ce problème.

[Boom de cèdres dans la Baie Valiquette](#) : Il est surveillé quotidiennement par Clyde Walker. Cela nous aide beaucoup à garder le myriophylle à l'intérieur de ces billots.

[Installation des pancartes sur le myriophylle](#) : Votre Association a acheté et a installé avec l'aide de la municipalité trois grandes pancartes situées aux endroits suivants : une au quai municipal et une à chaque entrée du village.

[Pistes de ski de fond](#) : Robert Scantland, un de nos membres, travaille fort pour que les pistes au Parc La Biche soient en bonne condition durant tout l'hiver.

[Produits sans phosphate](#) : Ils sont maintenant disponibles à la boutique L'ESSENTIELLE et à notre épicerie grâce aux efforts de votre Association.

[Fosses septiques](#) : Votre Association vous a aidé à trouver le meilleur prix pour la vidange de votre fosse septique. Nous continuons à essayer de convaincre M. le Maire et les conseillers municipaux de l'importance de compléter un inventaire des installations septiques autour de nos lacs avec l'objectif d'avoir éventuellement un système automatique pour ces vidanges.

[Travaillent en coopération avec le Conseil Municipal](#) :

Ensemble, nous avons eu quelques succès. Une barrière a été installée au quai municipal et les membres de votre Association l'ont surveillé pendant les deux fins de semaine de la construction. Nous avons eu l'occasion de parler aux résidents et aux visiteurs au sujet du myriophylle à épis, de la nécessité de bien laver l'embarcation avant de la mettre à l'eau et des règlements concernant les vitesses sur l'eau.

Nous avons aussi aidé à l'inspecteur M. Massé à planter le jardin de démonstration sur la rive à côté du quai municipal.

Nous fûmes très encouragés quand le Conseil Municipal a adopté un nouveau règlement qui nous accorde trois ans pour renaturaliser nos rives.

Au moins un membre de votre Association assiste à toutes les réunions du conseil municipal pour communiquer les sujets qui nous touchent à cœur.

[Nous sommes membres de :](#)

[CRE Laurentides](#) qui nous permet de rencontrer les membres d'autres associations de lacs. Leurs représentants nous conseillent et nous aident avec nos objectifs.

[COBALI](#) qui réunit tous ceux qui sont intéressés à la qualité de l'eau partout dans le bassin de la Lièvre.

[Regroupement des Associations \(RAP\)](#) qui accorde un forum aux représentants des associations des lacs aux Hautes-Laurentides pour discuter les priorités que nous avons en commun.

Alors voilà vos représentants au travail. Nous avons besoin de votre appui et de votre encouragement. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à propos de ce que nous faisons en votre nom.

Keith Rogers  
Président

\*\*\*\*\*

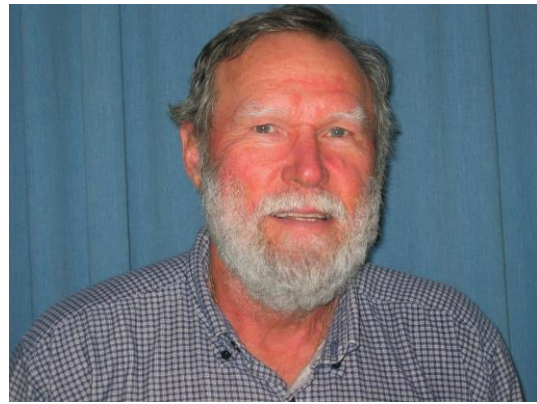
## **LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF POUR L'ANNÉE 2007-2008.**

Keith Rogers (président) tél. 819-597-2018  
Jacqueline Wood (vice-présidente) tél. 613-236-4914  
Pierre Raïche (trésorier) tél. (819) 597-2019  
Marguerite Hayes (administrateur) tél. (514) 971-1728  
Renée Léonard-Long (administrateur) tél. (450) 689-4477  
Robert Scantland (administrateur) tél. (819) 597-4693  
Clyde Walker (administrateur) tél. (819) 597-4749  
Christina Wood (conseillère) tél. 613-722-3027  
Johanne Voizard Denis (secrétaire) tél. 450-632-8029  
Notre site web : <http://www.lac-du-cerf.info/appglc/>

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION**

**Samedi le 28 juin 2008 à 9h30**

# *PRESIDENT'S MESSAGE*



This year I write this message greatly relieved that our lakes are not among the 151 lakes in Quebec affected by the scourge of Blue-Green Algae. But the threat looms over us as we witness its devastating effects on our not-so-fortunate neighbours. As I travelled through the region of Saint-Donat, I was sorrowful to see the number of For Sale signs dotting the sides of the road. But, alas for those cottage-owners, they will be able to get only a portion of the value of their investments. Let us do everything in our power to continue to escape that fate.

What can we do? The answer to that question is still a positive one because the only way to avoid the effects of that algae is to prevent its arrival. It is strictly caused by the negligence and the ignorance of us humans. We must, each and every one of us, take our responsibilities as owners very seriously. We must clean out our septic tanks according to the law – that is, every two years for permanent residents, and every four years for seasonal residents. Remember to send a copy of your receipt to the Town Hall.

Next, we must make every effort to return our shorelines to their natural state. As required by a new municipal regulation, we must replant the shores with trees and shrubs in order to stop erosion and the leaching of harmful substances into the water – especially the phosphates that are not filtered out by our septic installations. A number of our local nurseries are now stocking plants that are intended to protect our shorelines.

Also, we must ensure that we are using biological and phosphate-free cleaning agents. It is relatively easy to find phosphate-free shampoos, detergents for washing dishes by hand, glass cleaners, bathroom cleansers. It has been very difficult to find phosphate-free machine dish washing detergent, however. Now, I am pleased to inform you that you can find these products readily at L'ESSENTIELLE, a boutique on the ground floor of the McLaren Building in Mont-Laurier. The range of products there are under the NATURE CLEAN brand. Also, you can look for a line of products by Lemieux at your IGA or Jean Coutu stores.

Of course, it goes without saying that we must refrain from using any type of fertilizer, herbicide, or pesticide on our property that borders the lake.

If we all follow these preventative measures, I believe that we have a good chance of avoiding a blue-green algae bloom for another year.

Besides myself, the members of your Executive Council of the Association are: Jacqueline Wood , Vice-President, Renée Leonard-Long, Marguerite Hayes, Clyde Walker, Bob Scantland, and Pierre Raïche, Treasurer. Johanne Voizard Denis is our Secretary. This small number of volunteers, elected by you at our annual meeting is very busy on your behalf. Here are some of the things that keep us occupied:

[RSV Lacs](#) : Reported elsewhere in the Journal

[Plant Sale](#) : Successful event held in May of this year

[Shoreline Inventory](#) : Completed on the Petit Lac. Grand Lac will be inventoried in 2008

[Eurasian Milfoil Cleanup](#) : Performed in Baie Valiquette on August 18. We were pleased to note that there seemed to be less this year. Thanks to preventative measures taken by your Association and the greater care exhibited by residents and visitors alike.

[Cedar Log Boom in Baie Valiquette](#) : maintained daily by Clyde Walker. We have found it very effective in arresting the spread of Eurasian Milfoil in that location.

[Installation of Milfoil Signs](#) : Your Association has purchased and installed (with the help of municipal workers) three large signs – one at the boat launch and one at each approach to the village.

[Ski Trails](#) : One of our members, Bob Scantland, keeps the trails in Parc La Biche in great shape all winter long.

[Phosphate-free Products](#) : are now being stocked in L'ESSENTIELLE as a direct result of a request by your Association.

[Septic Tanks](#) : Your Association has been proactive in helping you find the best deal for the cleaning of your septic tank. We continue to press the Mayor and Councillors to complete an inventory of the septic installations around our lakes in order that the cleaning can be arranged automatically for us and charged to our annual taxes. Four years of hard work have not convinced the powers at the municipal level to treat this matter with utmost seriousness.

[Working cooperatively with the Town Council](#) : Together the Association has experienced some successes in cooperation with the Council. A gate has been installed at the town dock and members of your Association manned the boat-launch during the two weekends of the “shutdown”. That gave us an opportunity to educate residents and visitors about Eurasian Milfoil, the necessity of carefully washing their boats, and the requirements of less speed close to shore. We also helped Inspector Masse to plant a demonstration garden on the shore beside the municipal boat-launch. We were very pleased that the Council passed a Resolution allowing us three years to restore our individual shorelines. Members of your Executive attend each Council meeting in order to try to impact Council decisions when and if we are permitted.

[Members of :](#)

CRE Laurentides which enables us to meet members of other Associations and offers us advice and support in our objectives.

COBALI which brings together all parties interested in water quality throughout the watershed of the Lièvre River

Regroupement des Associations which brings together members of lake associations in the Hautes Laurentides to discuss issues of common interests.

So those are your membership fees at work. We count on your support and encouragement in our efforts. Your Association is only as strong as you make it. Let us know how we are doing and what's on your mind.

Keith Rogers  
President

# LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

Qu'est-ce qu'un bassin versant? Un bassin versant ou un bassin hydrographique, c'est le principe des vases communicants : l'eau du vase supérieur descend par gravité dans le vase inférieur, c'est un principe physique. Les termes « bassin versant » ou « bassin hydrographique » sont interchangeables. Le bassin versant d'une rivière désigne l'ensemble du territoire où les eaux de pluie (et la neige fondue) qui tombent se déversent dans cette rivière. Un bassin versant est un



territoire dont les limites sont naturelles, et non déterminées par l'être humain. En fait, ce sont les crêtes des montagnes et les dénivellations du terrain qui déterminent les limites d'un bassin versant. On appelle généralement ces têtes de montagnes et dénivellations *la ligne de partage des eaux*. Il faut tenir compte du fait que des lacs se trouvent souvent placés dans une succession de plans d'eau d'altitudes différentes, reliés entre eux par des ruisseaux ou des rivières. Il en résulte que dans une région donnée, le bassin versant de faible dimension d'un lac de grande altitude (lac de tête), se trouve inclus dans le grand bassin versant d'un lac de faible altitude (lac de queue), dans lequel il se déverse. À une échelle plus petite, au Québec on retrouve plus de 430 bassins versants de plus de 4 000 km<sup>2</sup>. Le bassin versant est donc un territoire isolé du point de vue hydrologique puisque chacune des gouttes d'eau qui tombe à l'intérieur des limites d'un bassin versant, peu importe l'endroit dans le bassin versant, atteindra, à la fin de son parcours, le même exutoire. C'est donc dire que l'ensemble des eaux qui s'écoulent dans un bassin versant donné utilise la même porte de sortie, l'exutoire du cours d'eau principal qui draine ce bassin versant soit, dans notre région, la rivière du Lièvre qui se déverse dans la rivière des Outaouais à la hauteur du secteur de Masson-Angers de la ville de Gatineau. Strictement, l'aboutissement ultime d'un bassin versant est un océan. À la limite, tout un continent se divise en deux ou trois bassins versants principaux qui alimentent deux ou trois océans. Au Québec, par exemple, il existe trois bassins versants majeurs : au sud, l'eau qui aboutit dans le fleuve Saint-Laurent (océan Atlantique), au nord-ouest, l'eau qui aboutit à la Baie James et à la Baie d'Hudson (océan Arctique) et au nord, l'eau qui aboutit à la Baie d'Ungava (océan Arctique).

Dans le cadre de la Politique nationale de l'eau adoptée par le gouvernement du Québec, en novembre 2002, trente-trois bassins ont été désignés comme prioritaires, dont le bassin versant de la rivière du Lièvre. Pour chacun des bassins versants ciblés comme prioritaires, un organisme de bassin versant a été créé pour effectuer la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau. C'est ainsi qu'est né, en 2003, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). Le bassin versant de la rivière du Lièvre couvre un immense territoire de 9 542 km<sup>2</sup>, qui débute dans la région de lac Head, (porte bien son nom puisqu'il est un lac de tête) dans la MRC de La Tuque et

draine les eaux qui s'écoulent vers le sud dans la rivière du Lièvre pour se jeter dans la rivière des Outaouais, à la hauteur du secteur de Masson-Angers de la ville de Gatineau. Ce territoire couvrant près de 10 000 kilomètres carrés englobe en tout ou en partie 7 MRC et 28 municipalités dont notamment, allant du nord au sud, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Bowman-Val-des-Bois, L'Ange-Gardien et les secteurs Buckingham et Masson-Angers. La rivière du Lièvre prend sa source en Haute-Mauricie et s'étire sur 330 kilomètres (du lac Adonis au secteur Masson-Angers). Le bassin versant de la rivière du Lièvre comprend 3 768 lacs et autant de cours d'eau qui sont reliés à la Lièvre. Le Petit et le Grand lac du Cerf font partie du bassin de la Lièvre car leurs eaux s'écoulent dans cette rivière. Fait à souligner, le réservoir Baskatong ne fait pas partie du bassin versant de la rivière du Lièvre mais fait plutôt partie de celui de la rivière Gatineau.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la région de Lac-du-Cerf voici comment s'écoulent les eaux de nos lacs. Les eaux des lacs Longeau et Croche (Perras) (via le sentier écologique), du lac St-Germain et ses affluents et du lac Lefebvre (via le ruisseau Lefebvre) se déversent dans le Grand lac du Cerf. De plus, le ruisseau Flood alimenté par plusieurs petits lacs en amont est un affluent important du Grand lac du Cerf. Par ailleurs, le trop-plein des eaux du Grand lac du Cerf est rejeté dans le Petit lac du Cerf (via la Passe du Nord-Est). Et finalement, les eaux du Petit lac du Cerf se déversent dans le ruisseau du Cerf (via la décharge) pour aboutir dans la rivière du Lièvre. Il y aurait environ 47 lacs qui aboutissent dans la décharge du Petit lac du Cerf. Par contre, les eaux des lacs à Dick et Mallonne se déversent directement dans la rivière du Lièvre.

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre n'est ni un groupe de pression, ni un regroupement écologiste : c'est une table de concertation et de planification. Le COBALI est donc une table de concertation où siègent les acteurs et usagers de l'eau du monde communautaire, municipal et économique. L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF est membre de COBALI. Ce dernier a pour mandat d'élaborer un plan directeur de l'eau en consultant la population. Après avoir rédigé le portrait du bassin versant, qui a été déposé à l'assemblée annuelle des membres d'avril 2005, le Conseil d'administration a adopté en septembre de la même année le diagnostic découlant de ce portrait, faisant un relevé, par ordre de priorité, des problématiques de l'eau dans le bassin versant et en identifiant les causes principales.

Suite au processus de consultation auprès des acteurs de l'eau et de la population, 3 enjeux principaux sont ressortis, tel que présenté lors de l'assemblée annuelle de COBALI le 24 avril 2006.

1. Diminution de la qualité de l'eau : causée principalement par le développement domiciliaire et de villégiature, par les rejets d'eaux usées et la dénaturalisation des rives.
2. Érosion des rives : causée principalement par la dénaturalisation des rives, la variation des niveaux de l'eau et par l'activité nautique.
3. Destruction des habitats fauniques (avifaune et frayères) : causée principalement par le développement domiciliaire et de villégiature, la dénaturalisation des rives et la variation des niveaux d'eau.

On constate que la dénaturalisation des rives est souvent la cause des problèmes identifiés. C'est peut-être une piste de solution pour nos problèmes à nous des lacs du Cerf? Les enjeux identifiés concernent tout le territoire du bassin versant, pas seulement la rivière; ils peuvent donc s'appliquer aux lacs de la région.

Finalement, après consultation publique, le Plan d'action 2007-2012 a été adopté par le conseil d'administration de COBALI en mai 2007. Quatre enjeux principaux en découlent : 1) Qualité de l'eau, 2) Érosion des rives, 3) Protection des habitats fauniques et 4) Acquisition de connaissances. Le plan d'action complète la dernière étape du Plan directeur de l'eau, qui a été déposé en juin 2007 pour approbation au ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La prochaine année permettra d'amorcer la réalisation de ce plan d'action.

Yvon Pelchat

Représentant de l'Association auprès de COBALI

Sources :

Site Web de COBALI : [www.cobali.org](http://www.cobali.org)

Site Web de Ressources naturelles Canada : <http://atlas.gc.ca/site>

Livre « Nos lacs, les connaître pour mieux les protéger » de André Hade (FIDES)

\*\*\*\*\*

**LA PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE EST DE  
PIERRE RAÎCHE. ELLE A ÉTÉ PRISE DANS LA BAIE  
VALIQUETTE. LA RÉALISATION DE LA PAGE  
COUVERTURE AINSI QUE LES PHOTOS DES  
PAGES INTÉRIEURES SONT DE PIERRE RAÎCHE.**

\*\*\*\*\*

# Bird Watching



## At Lac du Cerf

### 1. Raptors

Three species of raptors seen this summer make bird watchers smile and are easy to identify:

#### **The Merlin (Falco Columbarius)**

This is a small falcon (23 to 33 cm long) with a wing span of 55 to 69 cm. It has brown streaks on the breast and black & white bands on the tail. It is smaller than the peregrine falcon.

It eats sparrows, finches, small mammals, and insects during the summer and waxwings in the winter.

Instead of building a nest it will use an abandoned nest, especially a crow's nest. It will rarely use the same nest twice.

"Kikiki" can be heard as it flies over the tops of trees.

#### **The broad-winged hawk (Buteo Platyterus)**

This is the smallest buteo, 35 to 48 cm long with a wing span of 79 to 85 cm. Its wings are white underneath with a black border along the edge. The white bands of its tail are about as wide as the black.

It eats small rodents, frogs, insects, and snakes.

It is a woodland bird which hunts from a perch not too high in the tree. Its call is a very high-pitched "pweeeeeee".

## **The red-shouldered hawk (Buteo Lineatus)**

This buteo is 45 to 61 cm long with a wing span of 90 to 127 cm. It has rufous streaks on the breast and rufous shoulders as well. The tail has wide black & white bands.

It eats small rodents, frogs, insects, and snakes.

This is a bird of mixed forests and marshes but has become a vulnerable species.

## **2. Loons**

Since 1998 a survey of loons on part of *Grand Lac du Cerf* has been carried out according to the guidelines of *Bird Studies Canada*. This summer only one immature loon was seen around Scott Island. It's possible that the small young loons were not seen because of heavy rains at the beginning of July or because they were well hidden. Nevertheless at least ten adult loons were seen regularly in July.

## **3. Marsh Birds**

For the third year in a row a survey of six vulnerable species was carried out in two marshes: at the end of Bay Lefebvre and Bay St-Germain. The six species monitored by the *Marsh Monitoring Program of Quebec* were neither seen nor heard in these two locations.

## **4. Owls**

This year for the first time a survey of owls was carried out in our region following the guidelines of *Nocturnal Owl Survey of Canada*. Two species were seen and heard: the barred owl and the northern saw-whet owl.

## **5. Bird Watching Clubs**

The Club des ornithologues de l'Outaouais organizes field trips in our region for those interested in bird watching. They can be contacted at

<https://www.coo.qc.ca/fr/>.

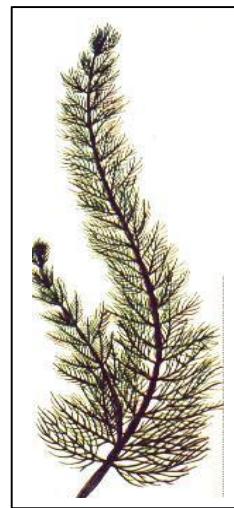
## **6. References**

[www.oiseau-libre.net](http://www.oiseau-libre.net)

[www.bsc-eoc.org](http://www.bsc-eoc.org)

by Marguerite Hayes,  
676 Chemin Léonard, Grand Lac du Cerf (514-971-1728).  
Contact me for more information.

# GRÂCE À UN EFFORT COLLECTIF . . .



## « NOUS AVONS RÉUSSI À FREINER LA PROLIFÉRATION DU MYRIOHPYLLE SUR NOS LACS EN 2007 »

Au cours de ma dernière inspection annuelle autour des baies Valiquette, du Sanctuaire et Lefebvre, à la fin d'août 2007, je n'ai découvert que trois nouveaux sites peu importants. Deux de ces sites ont été nettoyés et je crois que l'autre l'a été aussi car un de nos riverains m'a promis de s'en occuper. J'ai aussi découvert, à ma grande joie, qu'un bon nombre de sites découverts en 2007, en 2005 et même en 2004 avaient été nettoyés avant ou après notre corvée d'arrachage annuelle. J'attribue ce résultat très positif et très encourageant à plusieurs facteurs dont les suivants ne sont pas les moindres:

- Un bon nombre de riverains ont pris l'initiative d'arracher ou de faire arracher le myriophylle devant leurs propriétés respectives en s'assurant d'emporter les racines et de tout ramasser.
- D'autres qui faisaient face à un problème de plus grande envergure ont quand même fait leur gros possible pour le contrôler.
- D'autres encore ont commencé à reboiser leurs rives et à faire vidanger leurs fosses septiques régulièrement.
- Beaucoup d'autres encore ont évité d'aller se promener sur le petit lac, dans la mesure du possible, lorsque le vent provenait du sud ou sud-ouest et s'ils devaient y aller, n'ont pas manqué de nettoyer le pied de leur moteur avant de traverser vers le grand lac.
- Bon nombre de gens, particulièrement sur le petit lac se sont occupés de ramasser les boutures sur ou près de leurs berges et même sur leur lac.
- Le niveau de l'eau a été ramené à la normale grâce au dégagement de la décharge ce qui a contribué énormément à réduire la quantité de phosphore et d'autres fertilisants déversés dans nos lacs, tout en facilitant l'arrachage du myriophylle à l'aide d'un râteau, à bien des endroits où cela n'aurait pas été possible l'année dernière.

- Le travail de beaucoup de bénévoles pour sensibiliser tous les usagers de nos lacs au sujet des fléaux qui nous menacent et des mesures à prendre pour augmenter nos chances de les éviter.

Nous avons jusqu'ici échappé à un "bloom" d'algues bleu-vert qui infestent de plus en plus de lacs chaque année au Québec. On ne peut se fier uniquement à la chance pour y échapper. Il nous faudra donc continuer nos efforts pour réduire progressivement la quantité de fertilisants déversés dans nos lacs. Plusieurs municipalités des Laurentides, celles de Lac Supérieur et St-Faustin-Lac-Carré entre autres, ont décidé après concertation de tout mettre en œuvre pour minimiser le développement autour de leurs lacs. Le raisonnement est simple et facile à comprendre; il se résume à ceci : moins il y aura de développement, moins il y aura de nouvelles sources de fertilisants qui se déverseront dans nos lacs pour contrecarrer les efforts des riverains existants.

Les riverains, qui sont déjà pour la plupart sensibilisés à nos problèmes environnementaux, font des efforts louables pour freiner le vieillissement de nos lacs. La collaboration de notre conseil municipal est donc très importante.

Selon les experts, le Grand et le Petit Lac-du-Cerf avaient une chance sur deux d'avoir un "bloom" d'algues bleu-vert en 2007. Ça peut paraître un peu égoïste de vouloir freiner le développement, mais il ne faudrait surtout pas oublier que si nos lacs continuent à se dégrader, le jour n'est pas loin où plus personne ne pourra en jouir.

Jean-Denis Quesnel



# Family Adventures at Lac-du-Cerf

By Jacqueline Wood

I go through phases requiring more or less exercise to keep me content. Normally I try to exercise, in one way or another, every day. Sometimes it's just a little walk in the neighbourhood, a bike ride to the grocery store, or a one and a half hour yoga class.

Of course, where I am affects what kind of exercise I'm able to do. Since my parents bought a cottage a few years ago, many of the family's summer days are spent on Grand Lac-du-Cerf, and so far I have not found a yoga class in town! Still, there's lots of exercise to be had, whether hiking up Mont Limoges, swimming around the island (water temperature permitting!), or digging holes for our grey water drainage system. And what better environment to enjoy such activities than the beautiful lakes of our municipality?

Sometimes however, the ever-changing (and occasionally extreme!) weather leads to exercise adventures, as does our island location.

Because I have had such an unreliable car, and due of course to her great company, I often drive up to the lake with my middle sister, Lynda. Thanks to new cell phone reception in the area, our family members are able to communicate our respective comings and goings by phone, so that whoever is already at the cottage can collect new arrivals from shore. Before cell phoning became an option, we had a finely timed walkie-talkie radio system to call the boat "taxi" over to shore.

Sometimes however, this system proved itself to be less than foolproof. One particular morning Lynda and I, realizing our walkie-talkie-less fate upon arrival at the lake, determinedly walked along chemin Dumouchel toward the beach of Parc de la Biche, from which we began to swim over to the island.... We were "rescued" en route by our brother-in-law Mark who, thankfully, had noticed our extended absence. Thankfully also it was June, and so not too terribly cold for a swim. And at least I got my exercise that day! The same pre-cell phone mishap happened once to my eldest sister Christina and my nephew William, who themselves proceeded over to the island with no other horse power than their arms and legs.

On another occasion I coaxed Lynda into going for a jog with me. It was very early in the summer season and so a little chilly, and a storm was brewing. Still, she bravely joined me in the boat over to shore for a jog down chemins Léonard and Tour du Lac. As usual, she is being more cautious than I, my sister encouraged us to keep the run short in the hopes of beating the storm. After all, no one wants to be caught in a small aluminium boat during a thunderstorm.

Of course, no sooner did we start to motor back to the island than BAM!, a huge thunder clap followed by lightening just above us. So, we proceeded as quickly as possible to the closest shore where we waited, soaked and shivering in the forest, a half hour for the storm to pass. I won't detail how we were almost obliged to (again) swim to the island when the stormy waves shook our boat from its tenuous mooring....

At times our adventures involve encounters with the most beautiful wildlife that all of us as residents of the area are privileged to share space with. One spring my parents were visited by a big bold moose at the back door of the cottage!

A recent adventure again involved Lynda, myself, a canoe, the lovely little unnamed mountain found in Parc de la Biche, and... well, we're not quite sure what but we think it was something big, black and hairy. For this exercise event I managed to convince Lynda that a regime of canoeing and an off-trail hike up the mountain would be fun. So, we paddled here and there and eventually over to the base of the

mountain and started the short trek up. Ever curious, and my sister ever the scientist, we examined some interesting scat along the way, asking ourselves what kind of beast could it belong to...?

At the top we paused for a rest when all of a sudden we heard a loud CRACK!, very close behind us. Ever the loyal sister I proceeded to race down the mountain back to the canoe! Half way down I turned to see Lynda (ever the scientist) on her toes looking toward the CRACK!, in the hopes of determining its exact source. “Run!” I said, and eventually she caught up with me down at the canoe for our quick paddle home. So while I am not afraid of exercise, I am quite fearful of unidentified beasts!

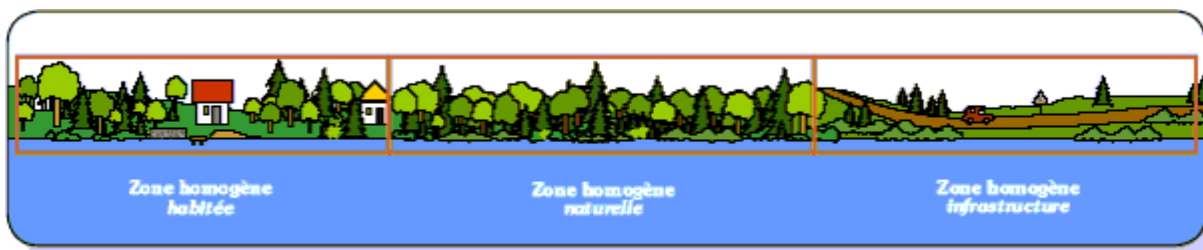
The next day we stopped at the municipal office and recounted our tale to the woman on duty there. “Ah yes”, she said, “there have been many bear sightings reported this fall around our lake”. Kindly she gave us bells to scare the bears away for our next round of exercise in the woods.

Unfortunately, a couple of our canoe adventures have ended with some sadness. Our family members are always so delighted to see and hear so many loons on the lake, not just because of their beauty but because their presence is a sign of a healthy lake environment. Once Lynda and I found a loon that had been swept up into a tangle of fallen timber along the shore of the island. Lynda examined it (did I mention she has scientist tendencies?), but we were unable to determine its cause of death, natural or otherwise.

Another time we came across a loon, seemingly asleep, but in fact folded over and floating for who knows how long. It had a massive three-pronged fishing hook in its mouth which it had, in trying to remove it, hooked under its wing. There is a longer story still to go with this adventure. Suffice it to say that, with the assistance of two accommodating fishers and their equipment, we scooped the poor thing up and were at least able to free the loon’s wing from the hook.

We will never know the fate of that loon, but will never forget its beauty. Perhaps we were among the privileged few to see this friend of the lake so close up, though regret that it was under such unfortunate circumstances.





## CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE

### Robert Scantland

Votre association s'est jointe au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSV-lacs) à l'été 2006. RSV-lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs vise à donner une évaluation générale du niveau trophique (santé) des lacs de villégiature au Québec et à suivre leur évolution dans le temps. Ce programme vise les quatre objectifs suivants:

- Établir le niveau trophique actuel des lacs et de suivre leur évolution.
- Dépister les lacs qui montrent des signes importants de dégradation ou d'eutrophisation (vieillesse des lacs).
- Informer et sensibiliser quant à l'état de santé de leur lac.
- Brosser des portraits de la situation des lacs dans les différentes régions et à la grandeur du Québec. Permet de se comparer avec d'autres lacs.

Trois activités de suivi sont effectuées sur un cycle récurrent de cinq ans soit :

- Échantillonnage de l'eau la première année seulement, complété en 2006;

- Mesure de la transparence de l'eau à chaque année, débutée en 2007; et
- Évaluation de la bande riveraine et de la zone littorale, commencée en août 2007.

La caractérisation ou l'évaluation de la bande riveraine consiste à évaluer systématiquement la bande riveraine sur une profondeur de **15 mètres** sur tout le pourtour du lac. Elle vise deux objectifs: décrire et localiser l'utilisation du sol ainsi que les types d'aménagements autour du lac et estimer leur importance dans l'ensemble du lac. L'exercice permet ainsi d'évaluer la qualité des aménagements dans la bande riveraine et le degré de transformation du milieu naturel. Pour ceux et celles qui désirent s'informer sur la méthode et le protocole de l'analyse, je vous suggère de consulter le site Internet : [http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsv-lacs/bande\\_riveraine.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsv-lacs/bande_riveraine.pdf)

Attention : Il s'agit d'un document volumineux dont la taille est de 2.48MB.

La caractérisation est réalisée par des volontaires de votre association à partir d'une embarcation en longeant le bord du lac. Le lac est divisé en secteurs pour faciliter le partage du

travail et l'enregistrement des données. Le secteur est divisé en zones homogènes. Ces zones se distinguent les unes des autres lorsque l'on observe un changement notable non équivoque, soit dans l'utilisation du sol, soit dans les types d'aménagement de la bande riveraine et du rivage. Les caractéristiques d'une zone homogène peuvent être soit **Naturelle** (aucune intervention humaine), soit **Habitée ou Fréquentée**, soit **Agriculture**, soit **Foresterie** et finalement **Infrastructure** (route, chemin, barrage). Une fois ces zones identifiées et délimitées, elles sont évaluées selon les types d'aménagement et la dégradation du rivage.

La caractérisation du Petit Lac du Cerf a été complétée en août 2007. Les données recueillies incluant les photos seront analysées au cours des mois d'hiver et les résultats seront publiés l'été prochain. La caractérisation du Grand Lac du cerf débutera en août 2008. Les personnes qui désirent participer à cette étude sont priées de communiquer avec Robert Scantland au 819 597 4693. Une formation d'environ trois heures aura lieu quelques jours avant le début de l'opération. À noter que deux équipes de deux volontaires chacune ont complété en août 2007 la caractérisation du Petit Lac du Cerf en moins de deux jours. Nous estimons que quatre équipes de deux personnes chacune pourront compléter la caractérisation du Grand Lac-du-Cerf dans un temps comparable.

La caractérisation n'a pas comme objectif d'identifier et punir les propriétaires riverains qui ne se conforment pas au nouveau règlement municipal sur la renaturalisation des rives. Elle vise principalement à suivre l'évolution de la bande riveraine dans le temps. Cependant, soyons réaliste, l'Association, une fois le rapport remis à RSV-lacs, se servira certainement des résultats pour sensibiliser les propriétaires riverains qui n'adoptent pas des comportements responsables. Aussi, rien n'interdit la municipalité de se servir des données pour vérifier l'application du nouveau règlement.

La prolifération de problèmes d'eau dans les lacs et cours d'eau au Québec résulte de la négation de l'importance de la prévention par les autorités et les citoyens. François Cardinal, journaliste à la Presse écrivait l'automne dernier dans un article intitulé « Des spectateurs passifs vis-à-vis des changements climatiques »: ***La passivité de chacun est confortée par l'inaction générale du groupe.*** On ne doit pas attendre que le voisin agisse pour passer à l'action. Il est d'importance capitale que tous les riverains et plaisanciers sans exception adoptent des comportements responsables et se plient aux nombreuses exigences concernant la protection de la bande riveraine afin d'éviter de graves problèmes. Nos gestes en faveur de la protection de nos lacs ne doivent pas prendre l'allure de coups d'épée dans l'eau. Les conséquences et les coûts à long terme risquent d'être énormes.

# Cyanobacteria Or Blue-Green Algae



## **What is it?**

Cyanobacteria are **aquatic micro-organisms** that have both the characteristics of bacteria and algae. The original cyanobacteria were blue-green in colour and were called **blue algae**. However, they may be of different colours: olive green, dark green, violet and even red. Cyanobacteria blooms are a **symptom** of poor water quality in a lake.

## **Are cyanobacteria dangerous?**

They can **occur naturally in lakes** without causing any particular problems. However, they **become problematic** when they rapidly multiply and becoming **visible to the naked eye** (at the surface or deeper in the water column), referred to as an algae bloom. Problems begin when cells rupture or die, thus liberating **natural poisons** called **cyanotoxins**. **Contact** or **ingestion** of contaminated water having high levels of toxins can cause a **health risk**. It is IMPORTANT to note that boiling the water does not reduce the risk, but accelerates the liberation of these toxins.

## **What causes a proliferation of cyanobacteria?**

In reality, we cannot predict the appearance of algae blooms, but there are several factors that contribute to its proliferation. Even if we don't fully understand the causes, there are **two main contributing factors** that can be identified:

- Water rich in nutrients (especially phosphorous)
- Stagnant water

## **Phosphorus sources**

- Fertilizers (chemical or biological)
- Shoreline destruction
- Deforestation or land cleaning
- Industrial and wastewater discharges

- Defective septic systems
- Detergents containing phosphates

### ***Want help to identify an algae bloom?***

First, be sure to **wear rubber gloves**.

Next, spread your fingers and run your hand through the water.

Let the water run through your fingers and see what remains in your hand.

- Long fibrous masses hanging from your fingers is an indication of the presence of a bloom probably resulting from a **proliferation of algae filaments = cyanobacteria**
- If nothing remains, or just a few pieces stick to your glove, it could be a **cyanobacteria bloom = cyanobacteria**

A bloom often looks like a spill of blue-green paint or pea soup and may be accompanied by the smell of freshly cut grass or garbage.

### ***How can we protect against the proliferation of cyanobacteria?***

Knowing that cyanobacteria need phosphorous, the first step is to limit its input into our lakes and streams. To do this, each one of us must **reduce the use of manure, fertilizers and detergents rich in phosphates**; maintain an adequate vegetation **zone** (10 – 15 meters minimum) around lakes and along rivers in order to filter out the nutrients and pollutants from surface runoff; and insure that the septic system is properly installed and emptied regularly. Collectively we must **review** our fish farming, forestry and agriculture activities and make them “**greener**”.

**It's everyone responsibility!!**



**It's everyone responsibility!!**

# Les cyanobactéries ou les algues bleu-vert



## Qu'est-ce que c'est?

Les cyanobactéries sont des **micro-organismes aquatiques** qui présentent à la fois des caractéristiques provenant des bactéries et des algues. Les premières cyanobactéries étaient de couleur bleu-vert, d'où leur appellation courante : **algues bleues**. Mais elles peuvent être de différentes couleurs : vert olive, vert foncé, violet et même rouge. Les cyanobactéries sont un **symptôme** de la mauvaise qualité de l'eau d'un lac.

## Les cyanobactéries sont-elles dangereuses?

Elles peuvent être **présentes de façon naturelle dans les lacs**, et ce sans causer de problèmes particuliers. Toutefois, elles **deviennent problématiques** lorsqu'elles se multiplient rapidement et forment des **petits points visibles à l'œil nu** (à la surface du lac ou dans l'eau) que l'on nomme fleur d'eau ou «bloom» de cyanobactéries. Les complications commencent lors de la rupture ou de la mort de leurs cellules, ce qui libère des **poisons naturels** appelés **cyanotoxines**. Le **contact** ou l'**ingestion** d'une eau contaminée ayant une concentration élevée de cyanotoxines peut occasionner des **problèmes de santé**. SURTOUT soyez averti que le fait de bouillir l'eau ne réduit pas le danger, au contraire, cela a pour effet d'accentuer la libération des toxines.

## Qu'est-ce qui provoque une prolifération de cyanobactéries ?

En réalité, on ne peut prédire le moment de l'éclosion d'une fleur d'eau, mais plusieurs facteurs influencent la prolifération de cyanobactéries. Même si l'interaction entre ceux-ci est encore mal comprise, **deux facteurs principaux** peuvent être identifiés :

- Une eau riche en nutriments (surtout en phosphore);
- Une eau stagnante.

## Petit truc pour reconnaître les fleurs d'eau ?

- D'abord, assurez-vous de **porter des gants de latex**.

- Ensuite, passez votre main dans la fleur d'eau en écartant les doigts. \*Laissez couler l'eau puis examinez ce qui reste dans votre main.
  - Si de longues masses fibreuses pendent de vos doigts = présence d'une fleur d'eau provenant sans doute d'une **prolifération d'algues filamenteuses. = cyanobactéries**
  - S'il ne reste rien ou encore si quelques morceaux demeurent collés à vos gants = il s'agit peut-être d'une **fleur d'eau de cyanobactéries. = cyanobactéries**

Une fleur d'eau de cyanobactéries a souvent l'apparence d'un déversement de peinture bleu-vert ou d'une purée de pois. Des odeurs de gazon fraîchement coupé ou d'ordures peuvent parfois accompagner la fleur d'eau.

### **Comment empêcher la prolifération de cyanobactéries ?**

Tout d'abord, sachant que les cyanobactéries ont besoin de phosphore, il convient de limiter l'apport de ce nutriment dans les cours d'eau. Pour ce faire, chacun d'entre nous doit **réduire son utilisation d'engrais, de fertilisants et de détergents riches en phosphates**, maintenir une **bande de végétation** suffisante (10-15 mètres minimum) qui ceinture le lac et les ruisseaux afin qu'elle filtre les nutriments et les polluants des eaux de ruissellement en plus de s'assurer d'avoir une **installation sanitaire conforme** et vidangée régulièrement. Collectivement nous devons également **repenser nos activités** piscicoles, industrielles, forestières et agricoles afin de les rendre plus «**vertes**».

### **LES CYANOBACTÉRIES OU ALGUES BLEUES À chacun de faire sa part !!**



À chacun de faire sa part !!

*Opinion du lecteur...*

*Le Choix, sept. 2007*

## CYANOBACTÉRIES, À QUI LA FAUTE?

En 1996, une loi provinciale obligeait toutes les municipalités et MRC du Québec à intégrer à leur réglementation et leur schéma d'aménagement du territoire la protection d'une bande riveraine de 10 à 15 mètres à partir de la ligne des hautes eaux (ligne déterminée par le type de végétation) dans les zones urbaines et de villégiature. Selon une étude réalisée l'an dernier par le MDDEP (ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs), 85% des MRC n'avaient pas encore intégré cet aspect

du règlement. En réalité, ce que nos municipalités se décident enfin à appliquer avec plus ou moins de rigueur tout en se clamant "écologiques", c'est justement ce vieux règlement de 1996. Il aura fallu 10 ans et un important problème environnemental et de santé publique pour que nos municipalités se décident à agir. Entre vous et moi, voilà qui est révélateur du retard municipal. Il ne faut pas s'étonner non plus que pratiquement partout on échoue à atteindre les objectifs de réduction des déchets fixés pour 2008. Il est raisonnable

de croire que si la réglementation avait été appliquée dès 1996, la situation actuelle serait bien différente. Dans cette perspective, peut-on attribuer une part de responsabilité aux dirigeants qui n'ont pas fait ce qu'ils se devaient de faire à partir de 1996? Les municipalités et les MRC qui ne faisaient rien, ainsi que le gouvernement provincial qui laissait faire, sont-ils responsables? Ces intéressantes questions ont déjà été soulevées par des spécialistes du droit environnemental, lesquels évoquent même la possibilité d'éventuels

recours collectifs. Quoi qu'il en soit, les citoyens ont aussi une part de responsabilité. Nous pouvons changer les choses en modifiant nos habitudes de vie, en faisant des pressions sur nos élus (en demandant des comptes, en posant des questions, en participant aux réflexions), en exigeant de nos représentants qu'ils proposent un véritable développement durable et ce à tous les paliers gouvernementaux.

**Luc Boisjoli,**

**Élu municipal et citoyen engagé**

À Lac-du-Cerf attendons-nous que nos lacs soient contaminés pour réagir? Qu'attend la municipalité pour installer un bassin de rétention dans la Baie Bonnet Rouge? Qu'attend la Fabrique pour naturaliser les berges devant l'église. Qu'attendent certains riverains pour renaturaliser leurs rives? Pour sécuriser leurs installations septiques déficientes? Qu'attendons-nous pour demander une aire protégée pour les abords du Mont Limoges et le lac St-Germain?

Quand les cyanobactéries seront là il sera trop tard!

Nous vivons tout près de grands joyaux de la nature. C'est un grand privilège mais c'est aussi une grande responsabilité. Protégeons nos lacs, nos forêts, prenons soin de toutes ces beautés qui nous entourent afin que nos petits enfants puissent en profiter eux aussi!!

Diane Boismenu

# Quelques observations d'oiseaux



## au Lac du Cerf

### 1. LES RAPACES

Trois espèces de rapaces ont été observées cet été qui ont apporté un air de contentement aux ornithologues et qui ne sont pas difficiles à identifier :

#### Le faucon émerillon (*Falco columbarius*)

Il est de petite taille (23 à 33 cm) avec une envergure de 55 à 69 cm. Son ventre est rayé brun et sa queue a des rayures noires et blanches. Il est plus petit que le faucon pèlerin.

Il se nourrit de moineaux, de pinsons, de bruants, de petits mammifères et d'insectes durant l'été et de jaseurs boréaux durant l'hiver.

Il ne construit pas de nid mais réutilise d'anciens nids d'autres espèces principalement ceux des corneilles. Il est rare qu'il réutilise le même nid plus d'une année.

On entend son cri « kikiki » quand il vole au-dessus des arbres.

### **La petite buse (Buteo platyterus)**

Elle est la plus petite des buses, 35-48cm de longueur avec une envergure de 79-85 cm. Le dessous blanc de son aile a une bordure noire. La dernière bande blanche de la queue est plus large que toutes les autres bandes.

Elle mange les petits rongeurs, les grenouilles, les insectes et les couleuvres.

Elle vit en forêt et on la trouve parfois perchée dans un arbre à une faible hauteur à l'affût de proies. Son cri est un « ti-piii » aigu.

### **La buse à épaulettes ( Buteo lineatus)**

Elle mesure 45 à 61cm de longueur avec une envergure de 90 à 127 cm. Son ventre est roux marqué de raies foncées, les épaulettes sont rousses aussi. Sa queue a de larges bandes noires et blanches.

Elle mange les petits rongeurs, les grenouilles, les insectes et les couleuvres.

Elle fréquente les forêts mixtes et les marais MAIS elle est devenue une espèce vulnérable.

## **2. LES HUARDS**

Depuis 1998, un inventaire des huards sur une partie du grand Lac du Cerf est effectué selon les critères des *Etudes d'oiseaux Canada*. Cet été, un seul huard immature a été observé aux alentours de l'île Scott. Il est possible que les observateurs n'aient pas vu les petits oisillons à cause des grandes pluies au début juillet ou parce qu' ils étaient bien cachés. Néanmoins, au moins une dizaine d'huards ont été vus régulièrement au mois de juillet.

## **3. LES OISEAUX DE MARAIS**

Pour la troisième année consécutive, un inventaire de six espèces vulnérables a été effectué à deux endroits: au bout de la baie Lefebvre et à la baie Saint-Germain. Les six espèces recherchées par *Le programme de surveillance des marais du Québec* n'ont pas été entendues ni vues dans ces deux marais.

## **4. LES HIBOUX**

Pour la première fois, un inventaire des hiboux a été effectué dans notre région selon les critères de *L'inventaire nocturne des hiboux et chouettes au Canada*. Deux espèces ont été vues et entendues: la chouette rayée et la petite nyctale.

## 5. CLUB DES ORNITHOLOGUES

*Le club des ornithologues de l'Outaouais* organise des excursions pour ceux et celles qui sont intéressés à participer dans notre région. Vous pouvez en apprendre plus sur le site web <https://www.coo.qc.ca/fr/> .

## 6. RÉFÉRENCES

[www.oiseau-libre.net](http://www.oiseau-libre.net)

[www.bsc-eoc.org](http://www.bsc-eoc.org)

Par Marguerite Hayes,

676 Chemin Léonard,

Grand Lac du Cerf (514-971-1728)

Je suis à votre disposition pour de plus amples renseignements.

# RENATURALISATION DES RIVES

## NOUVEAU RÈGLEMENT

Le 12 mars 2007, la municipalité de Lac-du-Cerf a approuvé un nouveau règlement sur la renaturalisation des rives. Le présent règlement est identifié par le numéro 245-2007 et s'intitule « *Règlement modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage* ». La plupart des municipalités de la MRC Antoine-Labelle ont approuvé un règlement semblable. Vous pouvez consulter le règlement au complet à la mairie de Lac-du-Cerf. Voici un résumé de ce règlement.

Art. 3.2 Les articles 12.3.2.1, 12.3.2.1.1 et 12.3.2.1.2 sont ajoutés à l'article 12.3.2 et se lisent comme suit :

12.3.2.1 Renaturalisation des rives pour les terrains utilisés à des fins résidentielles et de villégiature en bordure des lacs et cours d'eau à l'exception des lacs et cours d'eau affectés par le marnage du barrage-réservoir des Rapides-des-Cèdres

12.3.2.1.1 Contrôle de la végétation

Lorsque la rive n'est pas occupée par de la végétation à l'état naturel, des mesures doivent être prises afin de la renaturaliser.

À cette fin, toute intervention de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres, est interdite dans la bande des cinq (5) premiers mètres à partir de la ligne des hautes eaux, de tous les lacs et cours d'eau permanents, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent règlement. Nonobstant ce qui précède les travaux prévus à l'article 12.3.2 sont autorisés.

Nonobstant l'alinéa précédent l'entretien de la végétation, y compris la tonte du gazon, est permis dans une bande de un (1) mètre contiguë à une construction ou un bâtiment existant à la date d'entrée en vigueur du présent règlement et empiétant dans cette bande de cinq (5) mètres.

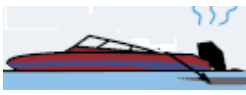
12.3.2.1.2 Plantation de végétaux, herbacés, arbustifs et arborescents

Lorsque la rive n'est pas occupée par de la végétation à l'état naturel, des mesures doivent être prises afin de la renaturaliser.

À cette fin, la bande des cinq (5) premiers mètres à partir de la ligne des hautes eaux, de tous les lacs et cours d'eau permanent, doit faire l'objet de travaux de plantation d'espèces herbacées, arbustives et arborescentes selon les modalités préconisées dans le « Guide des bonnes pratiques » relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. La totalité de cette bande doit faire l'objet de ces travaux à l'exception des ouvertures permises aux paragraphes d) et e) de l'article 12.3.2.

Tout propriétaire doit voir à cette renaturalisation de ces bandes dans un délai de trente-six (36) mois à partir de la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

Yvon Pelchat



# PROJET PILOTE CONTRÔLE DE MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS BARRIÈRE AU QUAI PUBLIC GRAND LAC DU CERF JUILLET 2007



Robert Scantland

Le contrôle des embarcations sur nos plans d'eau vise principalement à réduire la dégradation de la qualité de nos lacs. Pourquoi? Premièrement, parce que les vagues générées par l'excès de vitesses perturbent la faune aquatique et riveraine. Le batillage amplifie l'érosion des rives, provoquant un apport de nutriments dans l'eau et une perte de terrain. De plus, l'eau remuée par les moteurs dans les secteurs peu profonds stimule le brassage des sédiments. Le phosphore ainsi relargué favorise la croissance des algues et des plantes aquatiques. Deuxièmement, afin d'éviter l'introduction et la propagation de plantes et espèces envahissantes.

Au printemps 2007, en réponse à une demande de l'Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf, la municipalité installe une barrière au quai public du Grand Lac-du-Cerf. Le 30 juin 2007, lors de l'assemblée annuelle de l'association, monsieur le Maire annonçait que la municipalité n'avait pas les ressources pour en assumer le contrôle. Le président déclarait que l'association accepterait de mener un projet pilote durant les deux fins de semaines du « congé de la construction » soit le 13-14-15-20-21-22 juillet 2007. Dans un esprit de collaboration fort apprécié, le conseil municipal acceptait à

l'unanimité une résolution autorisant l'association à mener un projet pilote. Le projet consistait à :

- Vérifier que le lavage des embarcations avait été fait au poste de lavage municipal;
- Sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs sur la protection des lacs;
- Aviser des limites de vitesses afin de limiter l'érosion des berges et éviter le brassage des sédiments;
- Informer sur les zones affectées par le myriophylle à épi;
- Recueillir les opinions des plaisanciers et visiteurs; et
- Observer et noter le comportement des plaisanciers.

Les 14 volontaires affectés au contrôle de la descente ont encouragé les plaisanciers à s'informer davantage sur les mesures préventives à appliquer pour préserver la santé des lacs, ont fourni des renseignements sur les conditions favorables au développement des cyanobactéries en milieu aquatique et sur la nécessité de la renaturalisation des berges.

Soixante-quatre embarcations ont subi un contrôle durant la période du projet. Ce nombre représente 13% des 478 mises à l'eau enregistrées par la municipalité durant la période estivale 2007.

Le rapport, remis à la municipalité, a été le fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité, l'association, plusieurs citoyens et visiteurs, tous préoccupés par la santé des lacs.

Le rapport recommande que la municipalité exerce un contrôle permanent et sévère des embarcations sur nos plans d'eau afin de réduire la dégradation de la qualité de l'eau. Spécifiquement, le rapport recommande:

- La création d'un comité permanent ou d'une table de concertation, composé d'élus, de citoyens, de membres des différentes associations et des promoteurs immobiliers pour gérer les questions touchant les lacs et pour étudier la mise en œuvre et le financement des recommandations du rapport;
- Des frais plus élevés pour le lavage et la mise à l'eau qui tiennent compte des dépenses pour la protection des lacs mais aussi pour l'entretien et la réfection du quai public. La qualité exceptionnelle de notre environnement et les investissements nécessaires à sa préservation justifient des frais beaucoup plus élevés que présentement;
- Les lacs sont notre richesse. Sans nos lacs en santé la raison d'être de la municipalité tel que nous la connaissons et le développement économique en cours seraient menacés. Tous les citoyens sans exception profitent d'une manière ou d'une autre de lacs en santé, qu'ils soient riverains ou non. Conséquemment tous les contribuables devraient contribuer aux différentes initiatives visant la préservation de la qualité de l'eau;
- La mise en place d'un contrôle permanent de la barrière au quai public, un préposé ou un contrôle informatisé;
- L'embauche durant la saison active d'un préposé au contrôle de la barrière et du poste de lavage et qui fournira l'information sur les activités et facilités récréationnelles, sur les associations, sur l'environnement et surtout sur les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux qui régissent les activités nautiques dans la municipalité de Lac-du-Cerf;
- L'installation d'un kiosque près du quai pour loger le préposé;
- La construction d'un poste de lavage plus performant et permettant le lavage et vidange de cales et viviers de bateau et la certification des postes de lavage privés;
- La création d'une patrouille nautique volontaire ou l'embauche d'un patrouilleur occasionnel selon les moyens financiers disponibles pour

le contrôle de la vitesse, la vérification des lavages, la sensibilisation, la sécurité nautique, l'installation de bouées sur les hauts-fonds et la sécurité des parcs limitrophes au lac et des îles;

- L'installation d'une signalisation de limite de vitesses dans les secteurs appropriés (passe, baies, zones restreintes);
- L'installation de bouées additionnelles près des zones de myriophylle à risques (baie du Bonnet Rouge, baie Valiquette, baie de Boue, baie Laplante);
- Édicter des règlements municipaux régissant les activités nautiques, le lavage, la rampe de mise à l'eau publique, et les rampes commerciales et privées;
- D'émettre des contraventions et poursuivre en justice pour des infractions répétitives.
- De créer annuellement une semaine de sensibilisation sur la protection des lacs lors de laquelle une trousse d'information serait remise à tous les citoyens;
- De remettre aux nouveaux citoyens une trousse d'information sur tous

les aspects de vie, de loisir et de questions environnementales affectant les lacs et

- La distribution aux visiteurs d'un feuillet sur les comportements nautiques responsables.

Le rapport a été remis à la municipalité le 5 novembre 2007. La réponse de la municipalité apparaît sur le site web de l'association. Lien utile :

<http://www.crelaurentides.org/capsules.shtml>





Bleu Laurentides

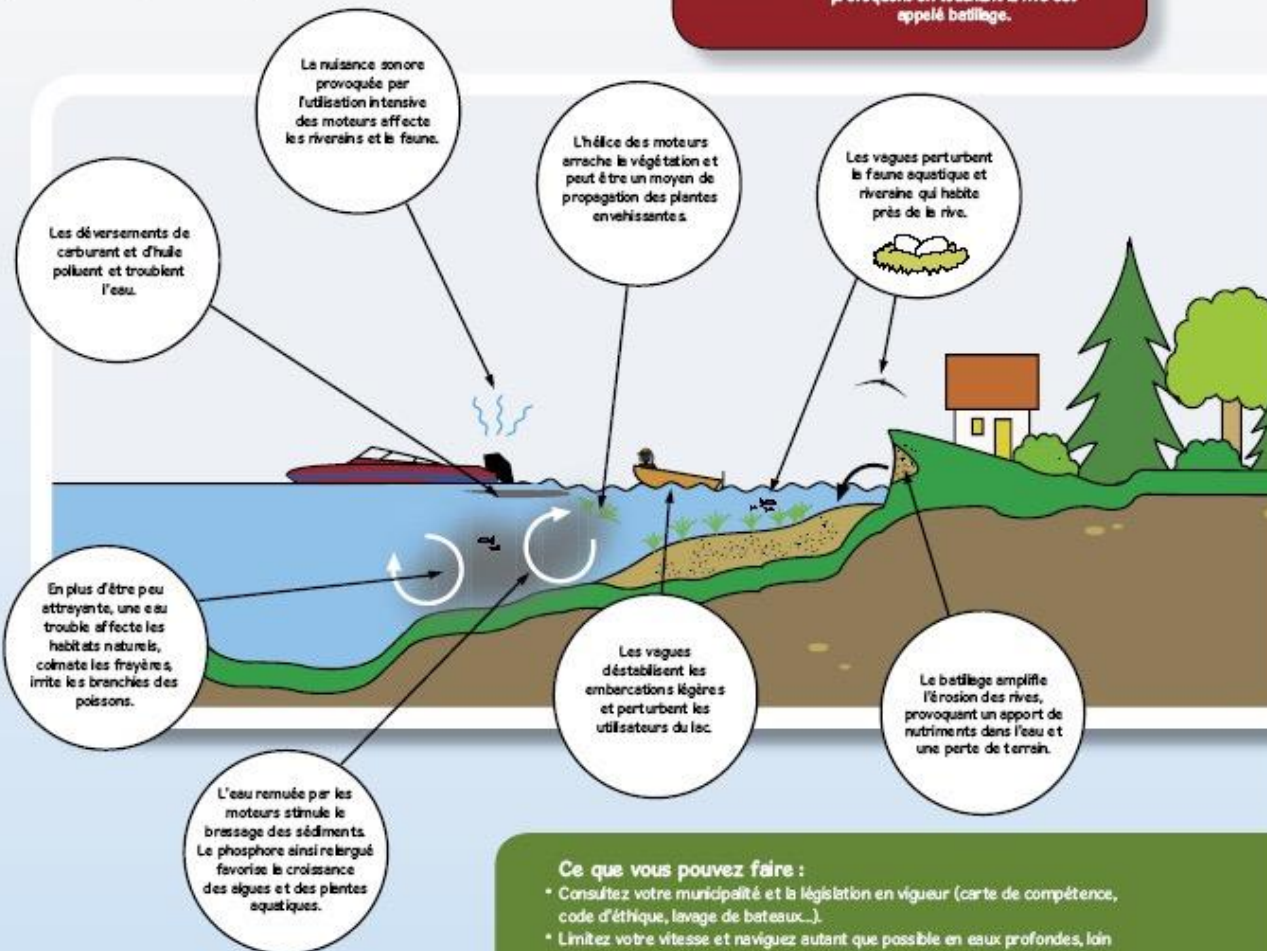
Prendre soin des lacs, c'est payant !

## Naviguez-vous santé ?

La navigation permet de voir le monde sous un angle nouveau. Toutefois, ce loisir peut avoir des impacts sur les plans d'eau. Chacun doit donc se responsabiliser pour préserver la faune, la flore et la qualité de l'eau du lac.



Le sillage est une trace momentanée qu'une embarcation motorisée laisse lorsqu'elle se déplace sur l'eau. Les vagues voyagent et le battement qu'elles provoquent en touchant la rive est appelé battillage.



### Faites d'une pierre deux coups !

Pratiquez des activités récréatives écologiques comme la baignade, le kayak, le pédalo... Vous préservez ainsi VOTRE santé et celle du lac.

#### Ce que vous pouvez faire :

- Consultez votre municipalité et la législation en vigueur (carte de compétence, code d'éthique, lavage de bateaux...).
- Limitez votre vitesse et naviguez autant que possible en eaux profondes, loin des rives, des zones de baignade et des autres embarcations.
- Privilégiez les moteurs à 4 temps, moins polluants que les 2 temps.
- Privilégiez les moteurs électriques.
- Entretenez votre moteur, évitez tout déversement lors d'un ravitaillement en carburant et huile.
- Répartissez vos passagers dans votre embarcation, car trop de poids à l'avant augmente la hauteur du sillage.
- Mettez votre embarcation à l'eau aux endroits prévus à cet effet.
- Ne jetez rien dans l'eau ni dans la nature.

télécharger cette capsule, rendez-vous au :  
[www.crelaurentides.org/capsules.shtml](http://www.crelaurentides.org/capsules.shtml)



## LE VIEILLISSEMENT DES LACS

Robert Scantland

Cet article, un peu technique pour certains, vise à expliquer pourquoi et comment les lacs vieillissent. Mais avant de reproduire certaines informations recueillies sur le site Internet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Québec, j'aimerais faire le point sur l'état de santé des Petit et Grand Lac du Cerf.

Les analyses sur l'eutrophisation de nos lacs ont été complétées au cours de l'été 2006 par des volontaires de votre association dans le cadre du programme du ministère du Développement durable Environnement et Parc Québec, Réseau de surveillance volontaire des Lacs (RSV-lacs). Elles indiquent que l'état trophique du Grand et du Petit Lac du Cerf est oligotrophe qui signifie peu nourri ou enrichi donc en bonne santé et qui vieillit normalement. Vous trouverez les résultats des analyses à la fin de l'article.

RSV Lacs émet quand même cette mise en garde : « L'évaluation plus poussée de l'état trophique d'un lac devrait tenir compte d'autres aspects tels que l'accumulation des sédiments ainsi que l'abondance des plantes aquatiques et du périphyton » (les algues microscopiques vivant à la surface des objets submergés comme les roches, branches, piliers de quai, etc.). Votre association débutera ces analyses en 2008 ou 2009. Il est

important de mentionner que les analyses de 2006 ont été réalisées dans les fosses des deux lacs, les endroits les plus profonds ce qui donnent une bonne indication de l'état de santé du lac mais n'incluent pas les manifestations de l'eutrophisation dans la zone littorale. Considérant l'abondance de plantes aquatiques dans certaines baies peu profondes qui contiennent beaucoup de sédiments et de myriophylles telles que la baie Laplante, la baie du Bonnet Rouge et la baie Valiquette, ces endroits demeurent des zones à surveiller. Dans leur rapport, RSV-lacs souligne aussi que le Grand et Petit Lac du Cerf sont à protéger et que des mesures préventives visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines devraient être mises en place pour préserver son état et les usages qu'ils permettent.

Il reste beaucoup à faire et nous savons tous que pour éviter de sérieux problèmes, il faut agir rapidement sur les causes qui sont déjà bien connues. Comme nos opinions évoluent beaucoup plus rapidement que nos comportements, nous devons tous collaborer et travailler pour que tous les riverains et les plaisanciers adoptent des comportements responsables dans les plus brefs délais.

Nos lacs ne sont pas comme du bon vin, ils ne s'améliorent pas avec l'âge.

Bonne lecture et n'hésitez pas à vous renseigner davantage sur les causes de l'eutrophisation des lacs.

## **L'EUTROPHISATION**

Ci-dessous, vous trouverez les explications techniques que le "Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Québec" nous fournit sur leur site Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsv-lacs/methodes.htm> .

### **Qu'est-ce que l'eutrophisation?**

Les lacs vieillissent naturellement et cette évolution se déroule normalement sur une échelle de temps relativement longue. Ce phénomène, que l'on nomme eutrophisation, est le processus d'enrichissement graduel d'un lac en matières nutritives, faisant passer son état d'oligotrophe (qui signifie peu nourri) à eutrophe (qui signifie bien nourri). Cet enrichissement provoque une augmentation de la production biologique, notamment une plus grande abondance des algues microscopiques (le phytoplancton) et des plantes aquatiques. Cette production accrue s'accompagne d'une transformation des caractéristiques du lac, qui se traduit notamment par une plus grande accumulation de sédiments et de matière organique, une réduction de l'oxygène dissous dans l'eau et le remplacement d'organismes par des espèces mieux adaptées aux nouvelles conditions. L'eutrophisation est un phénomène qui peut être accéléré par les activités humaines qui prennent place sur les rives et dans le bassin versant des lacs. Ces activités ont pour effet d'augmenter les apports en matières nutritives au lac. Le vieillissement prématuré est un des principaux problèmes qui affectent les lacs de villégiature et les lacs situés en milieu agricole et urbanisé.

### **Le processus d'eutrophisation des lacs**

L'évaluation du vieillissement des lacs s'effectue en mesurant la teneur des matières nutritives dans le lac et les changements dans la qualité de l'eau et les communautés biologiques. Les paramètres (descripteurs) les plus couramment utilisés sont :

- Le **phosphore total**, qui est l'élément nutritif dont la teneur limite ou favorise habituellement la croissance des algues et des plantes aquatiques. Il y a un lien entre la concentration de phosphore, la productivité du lac et son niveau trophique. Les lacs eutrophes ont une forte concentration de phosphore.
- La **chlorophylle a**, qui est un indicateur de la biomasse (quantité) d'algues microscopiques présentes dans le lac. La concentration de chlorophylle a augmenté avec la concentration des matières nutritives. Il y a un lien entre cette augmentation et le niveau trophique du lac. Les lacs eutrophes sont souvent aux prises avec une production importante d'algues.
- La **transparence de l'eau**, qui est mesurée à l'aide d'un disque de Secchi. La transparence diminue avec l'augmentation de la quantité d'algues dans le lac. Il y a un lien entre la transparence de l'eau et le niveau trophique. Les lacs eutrophes sont

caractérisés par une faible transparence de leur eau.

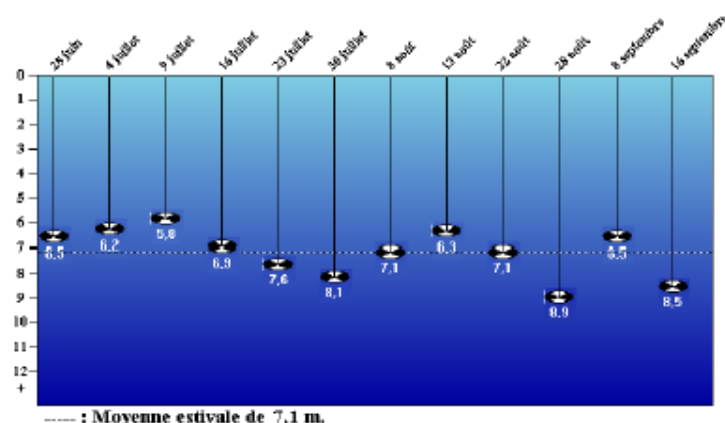
- La **concentration d'oxygène dissous** dans l'hypolimnion (la partie profonde du lac), qui est un indicateur du métabolisme du lac. Une faible concentration en oxygène dissous est souvent liée à une forte décomposition de la matière organique provenant d'une biomasse élevée d'algues et de plantes aquatiques. Les lacs eutrophes sont souvent en manque d'oxygène dans l'hypolimnion.
- L'**abondance des plantes aquatiques** dans les zones peu profondes du lac (le littoral). L'accumulation de sédiments et l'enrichissement du lac en matières nutritives favorisent la croissance des plantes aquatiques et il y a une augmentation de leur étendue et de leur densité avec le changement de niveau trophique. Les lacs eutrophes sont souvent caractérisés par une forte abondance de plantes aquatiques.
- L'**abondance du périphyton** sur les roches dans le littoral du lac. Le périphyton désigne les algues microscopiques vivant à la surface des objets submergés (roches, branches, piliers de quai, etc.). La présence et l'abondance du périphyton augmentent avec l'enrichissement du lac par les matières nutritives.

Comme la transparence peut aussi être fortement influencée par la coloration de l'eau, la mesure de la couleur est régulièrement effectuée pour tenir compte de ce facteur dans l'interprétation des résultats. La concentration de carbone organique dissous sert à évaluer la présence des matières responsables de la coloration jaunâtre ou brunâtre de l'eau, telle l'acide humique provenant des milieux humides (comme les marécages, les tourbières et les marais). La transparence de l'eau diminue avec l'augmentation de la concentration en carbone organique dissous. Les matières minérales en suspension peuvent aussi diminuer la transparence de l'eau, en particulier dans les lacs peu profonds.



## Grand lac du Cerf (Station 144A) - Faits saillants 2006

### Transparence de l'eau - été 2006 (profondeur du disque de Secchi (mètres))



- Douze mesures de la profondeur du disque de Secchi ont été effectuées à deux stations représentant deux secteurs distincts du Grand lac du Cerf : station A (centre du lac) et station B (baie nord-est). Ces mesures ont permis d'obtenir une excellente estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau du lac. Cette transparence moyenne est de 7,1 mètres à la station A et de 6,5 mètres à la station B et caractérise une eau très claire.

- La concentration moyenne de phosphore total trace mesurée est de 4,3 µg/l et indique que l'eau est peu enrichie par cet élément nutritif.

- La concentration moyenne de chlorophylle *a* est de 1,5 µg/l et révèle un milieu ayant une biomasse d'algues microscopiques en suspension qui est faible.

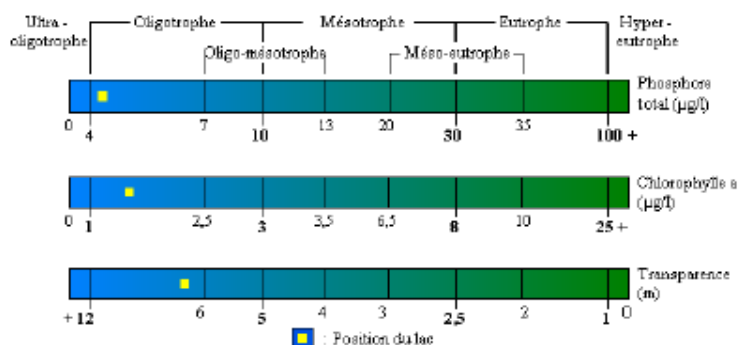
### Données physico-chimiques - été 2006

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle <i>a</i> (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2006-06-25	6,6	1,6	3,3
2006-07-23	2,1	1,2	3,4
2006-08-28	4,1	1,7	3,7
<b>Moyenne estivale</b>	<b>4,3</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>

- La valeur moyenne de 3,5 mg/l de carbone organique dissous indique que l'eau est légèrement colorée. La couleur a probablement une certaine incidence sur la transparence de l'eau.

- Les trois descripteurs mesurés dans la masse d'eau principale indiquent que l'état trophique du Grand lac du Cerf est oligotrophe.

### Classement du niveau trophique - été 2006



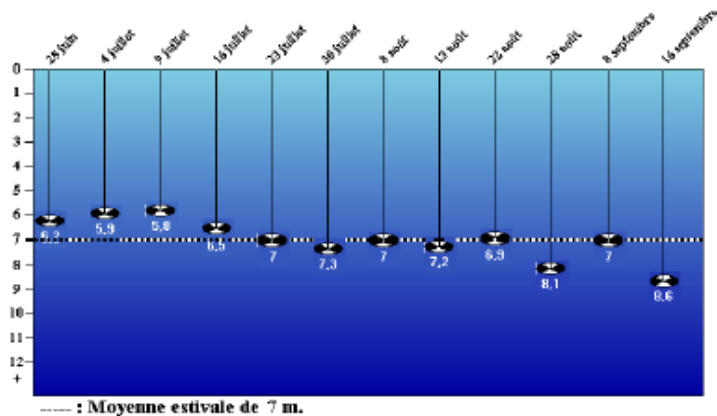
- Le Grand lac du Cerf est à protéger. Des mesures préventives visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines devraient être mises en place pour préserver son état et les usages qu'il permet.

- Mise en garde : L'évaluation plus poussée de l'état trophique d'un lac devrait tenir compte d'autres aspects tels que l'accumulation des sédiments ainsi que l'abondance des plantes aquatiques et du périphyton.



## Lac du Cerf (petit) (Station 143) - Faits saillants 2006

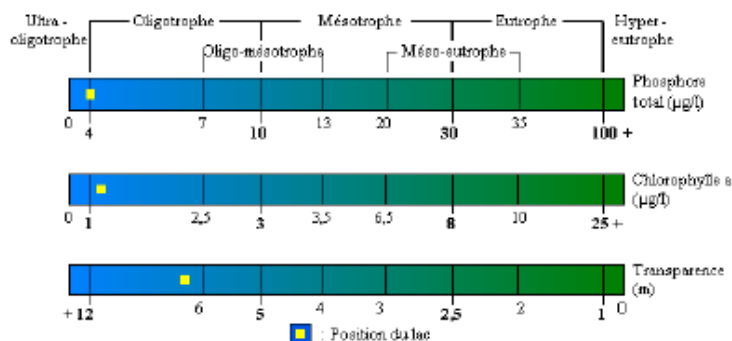
### Transparence de l'eau - été 2006 (profondeur du disque de Secchi (mètres))



### Données physico-chimiques - été 2006

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2006-06-25	5,3	1,1	3,3
2006-07-23	2,6	1,2	3,2
2006-08-28	4,2	1,1	3,4
<b>Moyenne estivale</b>	<b>4,0</b>	<b>1,1</b>	<b>3,3</b>

### Classement du niveau trophique - été 2006



- Douzes mesures de la profondeur du disque de Secchi ont permis d'obtenir une excellente estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau du petit lac du Cerf. Cette transparence de 7,0 mètres indique que l'eau est très claire.
- La concentration moyenne de phosphore total trace mesurée est de 4,0 µg/l et indique que l'eau est peu enrichie par cet élément nutritif.
- La concentration moyenne de chlorophylle a est de 1,1 µg/l et révèle un milieu ayant une biomasse d'algues microscopiques en suspension qui est peu élevée.
- La valeur moyenne de 3,3 mg/l de carbone organique dissous indique que l'eau est légèrement colorée. La couleur a probablement une certaine incidence sur la transparence de l'eau.
- Les trois descripteurs mesurés dans la masse d'eau principale indiquent que l'état trophique du petit lac du Cerf est oligotrophe.
- Le petit lac du Cerf est à protéger. Des mesures préventives visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines devraient être mises en place pour préserver son état et les usages qu'il permet.
- Mise en garde : L'évaluation plus poussée de l'état trophique d'un lac devrait tenir compte d'autres aspects tels que l'accumulation des sédiments ainsi que l'abondance des plantes aquatiques et du périphyton.

# L'Aféas de Lac-du-Cerf

## s'implique en faisant une action sociale et environnementale



L'AFÉAS (Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale) s'implique cette année dans un projet rassembleur à la grandeur de la province. Ce projet est intitulé « Mon cabas (sac en tissu ou autre sac réutilisable), je l'utilise » et, en participant, je protège l'environnement en éliminant l'utilisation des sacs de plastique.

Au Québec, de 1 à 2 milliards de sacs de plastique sont utilisés annuellement. Plus de 8 milliards de sacs de plastique sont utilisés au Canada et plus de 380 milliards aux États-Unis. 45.6 millions de barils de pétrole sont requis à chaque année pour fabriquer ces sacs aux États-Unis seulement. Il faut 400 ans pour qu'un sac de plastique se décompose dans l'environnement, causant une pollution durable. 400 sacs de plastique sont utilisés chaque année pour chaque personne qui n'utilise pas de cabas pour faire ses achats.

L'abondante utilisation des sacs de plastique entraîne des problèmes environnementaux considérables, car ils sont peu recyclés et laissés dans la nature ou enfouis avec les déchets. Les plastiques ne sont pas biodégradables. Entreposés dans les dépotoirs, ils restent à la surface et s'envolent au vent. Enfouis dans le sol, ils sont imperméables et empêchent les gaz inflammables de décomposition des déchets de s'échapper, ce qui augmente les risques d'incendie ou d'explosion. Ils polluent le paysage et ont des effets néfastes sur la faune, plus particulièrement sur la faune ailée et marine. Dans les océans, les tortues, dauphins et baleines les confondent avec des anémones ou des méduses. En les avalant, ils s'étouffent et meurent parce que les sacs obstruent leur système digestif. Les oiseaux, tortues et poissons s'emmêlent dans les sacs, en restent prisonniers et finissent souvent par s'étrangler. Un million d'oiseaux marins, 100,000 mammifères marins et une quantité innombrable de poissons sont tués chaque année par les sacs de plastique qui flottent dans les océans et cours d'eau.

Êtes-vous prêts(es) à vous joindre aux 13,000 femmes qui sont membres de l'Aféas provinciale et qui feront des efforts considérables pour utiliser leurs cabas au lieu des sacs de plastique, connaissant leurs effets néfastes pour l'environnement? L'Aféas de Lac-du-Cerf encouragera son entourage à utiliser des cabas lorsqu'elles feront leur épicerie et magasinage. Des affiches seront placées à des endroits stratégiques à Lac-du-Cerf où des dépliants seront disponibles.

Alors, « Mon cabas, je l'utilise? »

Joan Walker, v-p,  
Aféas de Lac-du-Cerf

# The Aféas of Lac-du-Cerf is getting involved by participating in a social and environmental action



L'Aféas (Feminine Ass'n of Education and Social Action) is getting involved this year, in a province wide collective project in Quebec. This project is called "My reusable shopping bag (cloth bag or any other reusable bag), I am using it!" and by participating, I am protecting the environment in eliminating the use of plastic bags."

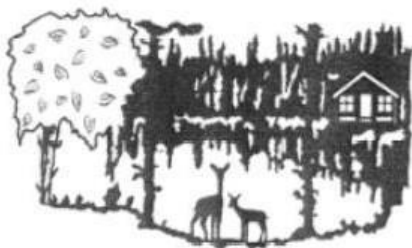
In Quebec, 1 to 2 billion plastic bags are used every year. Up to 8 billion bags are used in Canada and 380 billion bags in the United States. 45.6 billion barrels of oil are required every year to produce those bags in the US only. It takes 400 years for a plastic bag to decompose in the environment, causing lasting pollution. 400 plastic bags are required every year for each person who does not adopt a reusable shopping bag (cabas) when shopping.

Heavy use of plastic bags leads to considerable environmental problems, because they are not recycled very much and are left in nature or buried with the garbage. Plastics are not biodegradable. Thrown in garbage dumps, they remain on the surface and fly in the wind. Buried in the ground, they are waterproof and prevent the garbage decomposition flammable gases from escaping, increasing the risks of fire or explosion. They pollute the scenery and have harmful consequences on the fauna, particularly birds and marine life. In the oceans, turtles, dolphins and whales confuse them with anemones or jellyfish. By swallowing them, they choke and die because the bags block their digestive system. The birds, turtles and fish get tangled in the bags, become prisoners and often end up strangled. One billion marine birds, 100,000 marine mammals and an innumerable quantity of fish are killed each year with plastic bags which are floating in the oceans and waterways.

Are you ready to join the 13,000 women who are part of the provincial Aféas, who will make considerable efforts to use their reusable shopping bags instead of plastic bags, knowing the harmful consequences for the environment? L'Aféas of Lac-du-Cerf will encourage its community to use reusable shopping bags for their grocery shopping and shopping in general. They will have signs at different strategic places in Lac-du-Cerf where some information brochures will be available.

So, "My reusable shopping bags, am I using them?"

Joan Walker, v-p,  
Aféas of Lac-du-Cerf



## ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

### Cotisation annuelle 2008

**S.V.P. RETOURNER VOTRE COTISATION AU :** 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

ADRESSE INTERNET : <http://www.lac-du-cerf.info/appgle>

ADRESSE COURRIEL : [associationprotection@lac-du-cerf.info](mailto:associationprotection@lac-du-cerf.info)

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE AU CHALET : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

ADRESSE DE LA RÉSIDENCE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Cotisation annuelle de 20 \$    Renouvellement  \_\_\_\_\_ \$  
  Nouveau membre  \_\_\_\_\_ \$

Contribution pour lutte au myriophylle \_\_\_\_\_ \$

Contribution volontaire de soutien \_\_\_\_\_ \$

Programme de revégétation des rives \_\_\_\_\_ \$

TOTAL : \_\_\_\_\_ \$

La présente cotisation couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008

---

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS SUR TOUTE QUESTION QUI VOUS INTÉRESSE  
( *utilisez l'endos au besoin* )

---

---

---

---

---